



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 2 juillet 2008

PREAVIS NO 15/2008 relatif aux
comptes 2007 du Fonds Culturel
Riviera

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz du 30 juin 2008 présidée par Monsieur Guy Marti, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 15/2008, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité des voix les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes 2007 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 30 juin 2008.

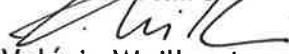
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Guy Marti



La secrétaire


Valérie Willemin